TOURISME

Tipasa, une wilaya sous-équipée

«L'Algérie et, partant, la wilaya de Tipasa, est sous-équipée en matière d'offre touristique au regard de la demande nationale et étrangère», estime le Schéma directeur d'aménagement touristique, SDAT, notamment pour le développement du tourisme durable dans la wilaya de Tipasa.

Photos : DR

Pour Tipasa, il est préconisé l'installation de pôles touristiques au niveau de Douaouda, Tipasa, Cherchell, Gouraya, Sidi-Amar, Koléa, Damous, Sidi-Semiane et d'Aghbal, sous forme de pôles d'appel et de pôles d'appui.

Ainsi, pour les grands projets de villages et complexes touristiques, ZEST, qui sont de la compétence du ministère et de la wilaya, le circuit de l'investisseur potentiel passera par le Calpiref, pour l'obtention de l'assiette du projet, et la confection du dossier d'investissement à transmettre à l'ANDT, pour l'obtention du permis de construire, et la réalisation du projet après le traitement du dossier en 60 jours par la Direction de l'urbanisme, DUC.

S'agissant des projets ponctuels hors zone touristique, le Calpiref constitue le passage obligé pour l'obtention de l'assiette du projet, tandis que l'obtention du permis de construire relève des compétences de l'APC.

Le positionnement de Tipasa comme destination touristique à part entière relève préalablement d'un management public avec expertise des projets, dont les marchés cibles seront identifiés par des filières retenues à l'instar du balnéaire, des loisirs périurbains, des parcs d'attractions thématiques, des espaces verts ludiques, une structuration de l'offre nocturne, avec salles de spectacles et espaces concerts.

Les filières restauration, affaires et congrès, les soins et santé, l'aspect culturel, événementiel et sites archéologiques ainsi que les randonnées sont autant d'aspects à prendre en charge, précise le Schéma directeur de l'aménagement touristique, qui évoque pour le Algériens non résidents le balnéaire et la thalassothérapie, en vue de fidéliser le séjour des Algériens non résidents.

Houari Larbi

CENTRE DE FORMATION DES AGENTS TECHNIQUES SPÉCIALISÉS DES FORÊTS DE BENI-SLIMANE

Des travailleurs dénoncent les «agissements abusifs» du directeur

Des travailleurs du Centre de formation des agents techniques spécialisés des forêts de Beni-Slimane dans la wilaya de Médéa dénoncent les «agissements abusifs» de leur directeur et exigent une commission d'enquête.

Signataires d'une lettre adressée au ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, des travailleurs du Centre de formation des agents techniques spécialisés des forêts de Beni-Slimane, à Médéa, notamment des cadres, se plaignent des «agissements irresponsables et abusifs» de leur directeur. Selon eux, celui-ci fait preuve d'un «abus de pouvoir». Ils citent, à cet effet, l'«exclusion», la «marginalisation», la «pression», l'«intimidation», la «hogra» et le «harcèlement moral» dont ils sont victimes au quotidien.

Subissant la politique de «deux poids deux mesures», les mêmes personnes se voient souvent infliger des «sanctions injustifiées». Pis encore, «le directeur n'hésite pas à ponctionner 50% de la prime de rendement, voire plus, des salaires de toutes les personnes qui ont osé lui tenir tête», affirme-t-on.

Face à cette «injustice», ces travailleurs ne savent plus à quel saint se vouer. Leur colère ne cesse de monter, notamment avec le «dérapage langagier que tient le directeur en renvoyant les cadres de son bureau usant d'un langage de rue», explique la même source.

Le climat de malaise qui règne au sein de l'établissement et qui perdure depuis déjà six mois ne fait qu'envenimer la situation.

D'ailleurs, les nombreuses sollicitations du ministère de l'Agriculture par ces protestataires ont été malheureusement vaines. Aujourd'hui, ces agents et cadres du Centre de formation des agents techniques spécialisés des forêts de Beni-Slimane reviennent à la charge et renouvellent l'interpellation envers leur tutelle afin de «mettre fin à ces injustices» et demandent l'«installation d'une commission d'enquête».

Rym Nasri

AÏN-TEMOUCHENT

Les stagiaires formés par Algérie Télécom attendent d'être recrutés

Huit stagiaires ayant subi une formation de 30 mois au sein de l'entreprise Algérie télécommunication de l'unité opérationnelle de la wilaya d'Aïn-Témouchent, dans le cadre d'une convention signée entre le ministère de l'Enseignement et la Formation professionnels et le ministère de la Poste, des Technologies de l'information et la communication et du Numérique sont montés au créneau pour revendiquer leur recrutement dans l'entreprise.

Ainsi, dans leur lettre datée du 24 avril 2017, émargée par les huit stagiaires, envoyée au directeur d'Algérie Télécom de la wilaya d'Aïn-Témouchent, ces pétitionnaires demandent de «respecter l'engagement» d'emploi engagé entre eux et la tutelle. Ils disent dans leur lettre : «Nous portons à votre connaissance que la majorité d'entre nous sont universitaires, nous avons suivi un stage à l'intérieur de votre entreprise selon des contrats d'emploi, session de septembre 2014, nous avons appris des techniques importantes de la 4e génération pendant une durée de 30 mois sanctionnée par le diplôme de technicien supérieur, nous avons espéré être recrutés immédiatement à l'issue du stage comme vous avez déclaré lors de la cérémonie de sortie de notre promotion pour pallier les insuffisances dans ce secteur.»

Le directeur d'Algérie Télécom de la wilaya de Aïn-Témouchent n'a pas manqué de répondre à leur : «L'entreprise Algérie Télécom ne s'est jamais engagée pour l'emploi direct de ces stagiaires après le stage, les clauses du contrat d'emploi étaient claires, notre direction a transmis une correspondance à la direction générale (sa tutelle) pour demander des postes d'emploi pour les stagiaires, nous sommes dans l'attente» conclut-il.

S. B.

28 incendies en moins d'une semaine

Les éléments de la Protection civile de la wilaya de Aïn-Témouchent sont sur tous les fronts en cette période des grandes chaleurs, et ce, en raison de leurs nombreuses interventions aussi bien dans les incendies de forêt au nombre de 28 ou dans les accidents de la circulation, presque une dizaine, en moins d'une semaine.

Selon un bilan de la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Aïn-Témouchent, la seule période du 3 au 6 août courant, les éléments de la Protection civile ont effectués quelque 227 interventions à travers le territoire de la wilaya.

Les incendies sont au nombre de 28, dont le plus important a ravagé une ferme en plastique destinée à l'élevage avicole implantée dans l'exploitation agricole Bendellah-Baroudi dans la cité des thermes Hammam-Bou-Hadjar.

Les pompiers ont pu sauver une autre ferme où il y avait 2 000 poulets.

Quant aux interventions qui concernent les accidents de la circulation, la Protection civile a enregistré 9 accidents dont le plus important est survenu sur la route nationale 96 à 11h 20 le 5 août dans la commune d'Aghlal où un véhicule de marque Nissan a dérapé provoquant de graves blessures au conducteur K. A. O., âgé de 33 ans. Ce dernier a été évacué aux urgences médicales de Aïn-Témouchent.

S. B.